

Livret d'accueil syndical



éducation
sud

Union
syndicale
Solidaires

Tu viens de rejoindre ou tu vas rejoindre SUD éducation 63-03.

Ce livret d'accueil devrait te permettre de comprendre le fonctionnement de notre syndicat et de pouvoir t'y investir si tu le souhaites.

Tu devrais y trouver des réponses à tes premières questions.

Qu'est-ce qu'un syndicat?

**Qu'est-ce que SUD
éducation ?**

Que fait SUD éducation?

**Comment fonctionne SUD
éducation 63-03 ?**

Qu'est-ce qu'un syndicat?

SUD éducation est un syndicat, c'est à dire une organisation de défense de l'intérêt des salarié-e-s protégée par une législation particulière (liberté syndicale, droit de grève, ...).



POUR SE DEFENDRE et faire valoir ses droits
POUR ETRE PLUS FORT-ES tous et toutes ensemble
POUR TRANSFORMER l'école et la société
POUR RESISTER aux régressions sociales
POUR CONQUERIR de nouveaux droits

Qu'est-ce que SUD éducation ?

C'est un syndicat intercatégoriel, c'est à dire que peuvent être adhérent-es des enseignant-e-s, des assistant-e-s sociales, des surveillant-e-s, des personnels administratifs, des AESH... de la maternelle à l'université.

SUD éducation 63-03 est un syndicat qui appartient à une fédération qui regroupe les syndicats SUD éducation des différents départements.

SUD éducation est membre de l'Union syndicale Solidaires. Cette structure qui rassemble les syndicats SUD (SUD PTT, SUD Rail, SUD Santé, SUD Michelin, SUD étudiant, etc.) compte plus de 100 000 adhérent-e-s et entend mettre en œuvre un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salarié-e-s et lutte pour la transformation de la société.

éducation
SUD

Union
syndicale
Solidaires

SUD éducation est un syndicat indépendant des pouvoirs politiques et économiques. Les seules rentrées d'argent sont les cotisations. Vous ne verrez ainsi jamais aucune publicité dans nos publications. C'est un choix.

SUD éducation, membre de l'Union syndicale Solidaires

La dimension interprofessionnelle de Solidaires est une dimension importante de l'identité de SUD éducation. S.U.D., c'est:

- **Solidaires**, parce que c'est ensemble que nous réussirons à faire bouger la société, à recréer un lien social entre tous les salarié-e-s, du privé comme du public.
- **Unitaires**, parce que l'unité est l'outil essentiel à l'action. Elle permet de créer un rapport de force afin de donner tout leur poids aux revendications communes des salarié-e-s.
- **Démocratiques**, parce que c'est à partir des idées de chacun et chacune, exprimées dans des cadres collectifs, des assemblées générales, des débats, qu'émergent les projets collectifs et les revendications.

JE LUTTE DES CLASSES

Que fait SUD éducation?

Un syndicat représentatif qui siège dans les instances

Le syndicalisme a en charge la défense collective et individuelle des droits et intérêts des personnels. Il assure le suivi de carrière des adhérent-e-s.

Pour assurer cette défense, SUD éducation présente des listes aux élections professionnelles, siège dans les commissions administratives et les comités techniques et reçoit les demandes de tous les personnels. Dans ces instances qui traitent des mutations, des postes, des déroulements de carrière, de l'organisation pédagogique académique, de la formation, etc... nous affirmons nos positions face à l'administration sur les dossiers nationaux et leur déclinaison locale.

SUD éducation 63/03 est présent dans les instances départementales et académiques du premier et second degré ainsi que du supérieur. Le syndicat a pour rôle de garantir et de vérifier une conformité du droit par rapport aux règles énoncées (ce qui par exemple évite les passe-droit)

Nationalement la fédération SUD éducation est présente dans les instances paritaires ministérielles. Tous les personnels peuvent nous contacter au syndicat pour tout renseignement.

CTSD (*Comité Technique Spécial Départemental*) / CDEN (*Conseil Départemental de l'Education Nationale*) / CTA (*Comité Technique Académique*) / CHS-CT (*Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail*)

Le syndicat porte les revendications dans les instances, concernant

- la carte scolaire (ouverture et fermeture de classes, de sections, ...)
- les grandes modifications (réformes, changement de rythme, ...)
- la formation des enseignant-e-s.

La lutte pour l'amélioration des conditions de travail

Pour SUD éducation nous articulons le combat quotidien pour l'amélioration des conditions de travail à celui d'une autre école dans une autre société. Aux logiques managériales qui divisent les personnels, nous opposons la perspective de luttes collectives.

Un engagement dans le mouvement social

Les actions de résistance et de transformation sociale ne sont pas, loin s'en faut, le fait du seul syndicalisme. SUD éducation est investi en tant que tel dans des mouvements de lutte aux côtés de militant-e-s syndicaux et associatifs et de citoyen-ne-s engagé-e-s.

Ainsi SUD éducation s'implique dans l'activité du Réseau Education Sans Frontières (RESF) et du Réseau Université Sans Frontières (RUSF) aux côtés des Sans-Papiers. Défendre la présence de nos élèves sur le territoire n'est pas un supplément d'âme, c'est un combat nécessaire et que nous considérons comme pleinement syndical.

Une autre école pour une autre société

Nos conditions de travail se dégradent. Notre charge de travail augmente. La précarité se développe. Les pressions hiérarchiques se multiplient. Les inégalités se creusent dans la société et à l'école : entre les territoires, les élèves, les personnels.

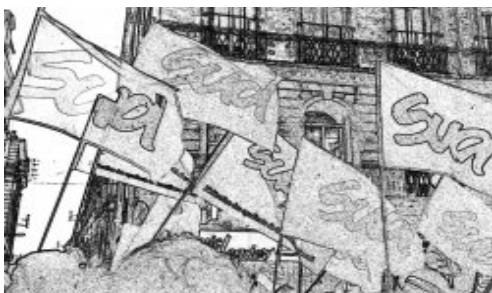
Pour nous l'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise. C'est pourquoi SUD éducation lutte contre le libéralisme, contre toutes les discriminations, contre toutes les inégalités. Pour une autre société, une autre école : publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.

Comment fonctionne SUD éducation 63-03 ?

Les statuts

Comme tout syndicat, le fonctionnement de SUD éducation est encadré par des statuts qui peuvent être modifiés lors de congrès départementaux. Leur consultation est publique sur le site : <http://www.sudeducation63.org/Les-statuts-de-SUD-Education-63.html>

Les Assemblées Générales (AG) et Bureau



L'assemblée générale est l'instance de base du syndicat. Elle réunit les adhérent-es afin de discuter de thèmes particuliers. Au terme de ces discussions, s'il y a consensus, l'Assemblée Générale prend un certain nombre de décisions ou d'orientations.

Un bureau est élu sur la base d'un texte d'orientation par le congrès. Il a charge de mettre en place les orientations définies par le congrès et les Assemblées Générales. Il assure la représentation quotidienne du syndicat auprès des collègues, des autres syndicats, de l'administration ou des médias. Des réunions de bureau, ouvertes à tous les adhérent-es se tiennent régulièrement afin de réfléchir à l'organisation, à la mise en place des décisions, et au traitement de l'actualité.

Les déchargé-es

Pour faire fonctionner le syndicat, chaque année, des adhérent-e-s sont “déchargé-e-s” : ils restent donc en poste dans leur école ou leur établissement, mais ont une décharge syndicale durant laquelle ils viennent au syndicat pour le faire fonctionner.

Contrairement à d'autres syndicats, une règle interne a été déterminée et choisie : celle de la rotation des mandats et des décharges. Ceci dans l'idée de ne pas mettre en place de hiérarchie entre les adhérent-e-s. Pour les décharges, pas plus d'un mi-temps, limité dans le temps (au bout de 8 ans de travail, un-e déchargé-e à SUD ne peut plus l'être). Ceci garantit le fait qu'il n'existe pas à SUD éducation de syndicaliste professionnel-le, coupé-e du monde réel du travail.

Les décharges sont attribuées aux syndicats en fonction du nombre de voix reçues lors des élections professionnelles ; d'où l'importance de voter lors de ces élections !



SUD éducation : un syndicat qui se construit par les adhérent-e-s

Un syndicat où chaque adhérent-e participe, s'il le souhaite, à l'élaboration de la position du syndicat.

- en participant aux Assemblées Générales (AG), aux bureaux, aux réunions du jeudi, aux commissions thématiques.

- en représentant le syndicat sur son lieu de travail (en relayant les informations envoyées par le syndicat, en demandant des heures d'informations syndicales...)

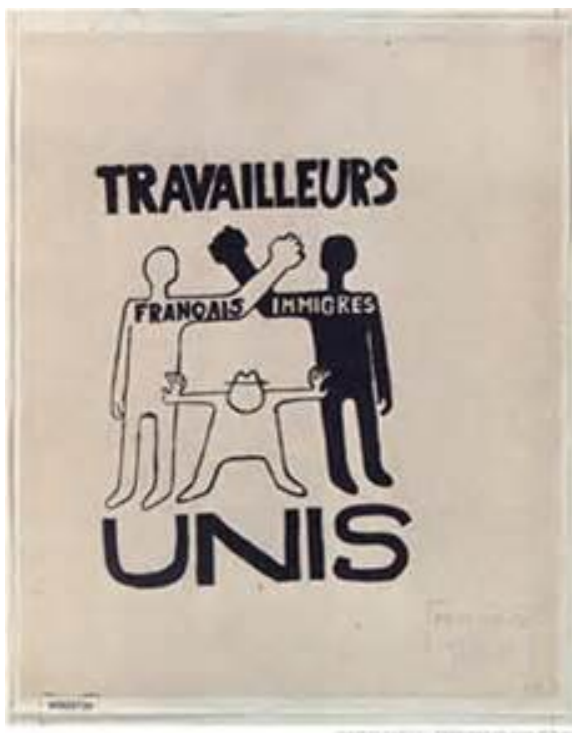
Un syndicat qui a une histoire

Après l'éclatement de la FEN en 1992, des militant-es qui ne veulent pas d'une fédération catégorielle créent des syndicats qui seront à l'origine de la création de la fédération SUD éducation en 1996.

Pour plus d'informations sur l'histoire de SUD éducation et du syndicalisme enseignant :

<http://www.sudeducation.org/Quelques-reperes-dans-l-Histoire.html>

Brochure, à ta disposition sur simple demande.



Un syndicat qui a besoin de ses adhérent-e-s

Tu peux passer au local,

Venir aux réunions,

Nous appeler pour toute question te concernant professionnellement ou concernant ton établissement,

Participer.....

SUD éducation agit sous forme:

- de stages
- de défenses individuelles
- de conseils face à des difficultés professionnelles
- de participation au CHS-CT (Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail)
- d'animation d'heures d'information syndicale (RIS ou HMI) sur cette question
- de publications d'informations : en format informatique (lettre hebdo, lettre aux écoles) et en format papier (Azimut)
- d'aide en cas d'accident de service, de difficultés ou de maladie professionnelle
- de revendications ...



Une brochure à lire :

<http://www.sudeducation.org/et-voila-le-travail-4545.html> (également à votre disposition au local)

Contacts dans le Puy-de-Dôme :

SUD éducation, 29 rue Gabriel Péri

63000 Clermont Fd

TEL 04 73 37 59 09

adresse mail: sud63@sudeducation.org

site internet: <http://www.sudeducation63.org/>

Contacts dans l'Allier :

2 rue des Conches

03100 Montluçon

04 70 28 55 89 / 06 12 15 24 36

adresse mail: allier@sudeducation.org

site internet : <http://www.sudeducation03.org/>

